

	Services essentiels
CHU-URG-06	Version 2 Procédure disponible depuis : 7 juillet 2017 Dernière révision: 4 mai 2023

But :

- Décrire les services essentiels à l'animalerie du CRCHU de Québec – Université Laval.

Généralités

- Ces lignes directrices sont émises dans le but de protéger l'ensemble des projets de la recherche et d'assurer le bien-être animal en tout temps.
- Selon le Conseil Canadien sur la Protection des Animaux (CCPA) :

Les soins aux animaux sont une responsabilité continue et quotidienne.

*On doit insister sur ce point dans les descriptions des tâches à l'intention du personnel animalier et dans les contrats de travail des employés syndiqués. Les soins de base aux animaux doivent être catégorisés comme des **services essentiels**.*

Définitions

- **CSN** : Confédération des syndicats nationaux
- **APTS** : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

Procédure

I. Employés

- Préposés aux soins aux animaux

Les préposés aux soins aux animaux sont syndiqués avec la CSN.

En cas de grève, le pourcentage de salariées à maintenir par quart de travail parmi les salariées qui seraient habituellement en fonction lors de cette période est de 90%, compte tenu que nous sommes un centre hospitalier. La chef de service n'est pas affectée par l'arrêt de travail.

Référence : l'article 111.10 du Code du travail.

- Les techniciens en santé animale

Les techniciens en santé animale sont syndiqués avec l'APTS.

En cas de grève, le pourcentage de salariés à maintenir par quart de travail parmi les salariés qui seraient habituellement en fonction lors de cette période est de 90%, compte tenu que les soins aux animaux doivent être considérés comme un service essentiel.

Référence : l'article 111.10 du Code du travail.

II. Services essentiels

1- Site CHUL

Les services essentiels à maintenir au CHUL sont de 14 techniciens en santé animale, 8 préposés aux soins aux animaux ainsi que 3 assistants-chef dont 1 assure le service de dérivation. Les dispositions décrites ci-dessus assurent que ce minimum est respecté en tout temps.

2- Site HEJ

Les services essentiels à maintenir à l'HEJ sont de 1 technicien en santé animale, 1 assistant-chef et de 1 préposé aux soins aux animaux. Les dispositions décrites ci-dessus assurent que ce minimum est respecté en tout temps.

	<u>Modifications apportées</u>
Version 2 4 mai 2023	• Modification des titres d'emploi • Retrait de la vétérinaire • Modification de l'appellation de la procédure (anciennement PPI-6)